

CORRECTION PHONETIQUE

Le public :

Formateur.rice.s bénévoles ou salarié.e.s travaillant l'oral ou l'apprentissage de la lecture avec un public étranger.

Les objectifs :

Repérer les obstacles à la communication en français : les sons du français, le rythme, l'accentuation, l'intonation.

- Connaître les caractéristiques phonétiques du français pour intervenir sur la prononciation des apprenants, proposer des exercices et des activités adaptées à la prise de conscience des spécificités du français et à la correction phonétique.

Contenu :

- Qu'est-ce-que la correction phonétique, place, durée, fréquence dans les séances d'apprentissage du Français oral ou de la lecture.
La particularité du public non scolarisé dans sa langue (alpha) : l'usage des « mots-clés »
- Le travail des sons : les phonèmes du français et leurs caractéristiques, familiarisation avec les termes techniques utilisés dans les manuels. Brève explication théorique de la « surdité » à certains sons d'adultes étrangers apprenant le français.
- Le travail du rythme de l'intonation de l'accentuation du français, familiarisation avec les termes techniques. Présentation d'outils et de démarches.
- Une séance de correction phonétique/sons : description et analyse.
- Partir de la langue maternelle des apprenant.e.s : analyse des caractéristiques phonologiques de quelques langues, familiarisation avec le vocabulaire technique.
- Présentation d'outils. Travail en sous-groupes de préparation de séances de correction phonétique selon la langue maternelle des apprenant.e.s

Lieu / Dates : NIORT : 28 et 29 novembre 2019

Intervenant : *Florent Celle - Université Bordeaux Montaigne Département du DEFLE*

2 jours

Date limite d'inscription : 31 octobre 2019